

Logiciel AFFID Vitale TLA <i>nxt</i>	HT	TTC	Qté	Total
AFFID VITALE – Télétransmission des feuilles de soins CDC 1.40 <i>ADRI - Acquisition des DRoits du patient en ligne</i> <i>SCOR - Télétransmission des ordonnances et autres pièces justificatives numérisées</i> Licence pour 1 praticien et 1 situation de facturation	325,00	390,00		
Situation de facturation supplémentaire - <i>Cabinet secondaire</i>	60,00	72,00		
Cabinet de groupe – Licence supplémentaire <i>par praticien et situation facturation</i>	222,50	267,00		
Situation de facturation supplémentaire - <i>Cabinet secondaire</i>	60,00	72,00		
Licence avec contrat d'assistance et mises à jour pendant 1 an Renouvellement annuel par tacite reconduction et non réductible au tarif de 328,80 TTC par praticien – par prélèvement SEPA (pour les praticiens Multi-Site + 72,00 TTC par situation de facturation supplémentaire)				

Logiciel AFFID Standard <i>nxt</i>	HT	TTC	Qté	Total
AFFID Standard – Comptabilité et fiscalité (recettes, dépenses) – Déclaration 2035 <i>Intègre le module FEC Génération des Fichiers des Ecritures Comptables normés pour l'administration fiscale</i> Licence pour 1 praticien	180,00	216,00		
Licence supplémentaire - Cabinet de groupe	100,00	120,00		
Licence avec contrat d'assistance et mises à jour pendant 1 an Renouvellement annuel par tacite reconduction et non réductible au tarif de 168,00 TTC par praticien - par prélèvement SEPA				

Logiciel AFFID Recettes <i>nxt</i>	HT	TTC	Qté	Total
AFFID Recettes – Gestion des recettes <i>Intègre l'analyse des retours NOEMIE et le pointage des Tiers Payants</i> Licence pour 1 praticien	100,00	120,00		
Licence avec contrat d'assistance et mises à jour pendant 1 an Renouvellement annuel par tacite reconduction et non réductible au tarif de 96,00 TTC par praticien - par prélèvement SEPA				

Installation	HT	TTC	Qté	Total
Installation et paramétrage et formation téléphonique Prise de main à distance (sur RDV, uniquement avec connexion ADSL) Prévoir 2 heures	70,00	84,00		
TOTAL TTC				€

Je joins le chèque correspondant au montant de ma commande à l'ordre d'AFFID Systèmes
Ainsi que mon mandat SEPA complété

Indispensable pour débloquer votre licence :	Votre Spécialité :
Nom/Prénom CPS :	N° RPPS :
<i>(Tel qu'ils sont orthographiés sur votre carte CPS)</i>	
N° ADELI :	N° Facturation (si différent du N° ADELI) :
Email :	
<i>(Indispensable pour les avis de mise à jour des réglementations Sesam-Vitale)</i>	

Adresse Facturation

Nom/Prénom :
Adresse :
CP : Ville :
Tél : Portable :

Adresse livraison (à remplir si adresse livraison différente)

Nom/Prénom :
Adresse :
CP : Ville :

Le : Signature :

Conditions générale de vente au dos

Toute commande adressée à AFFID implique l'acceptation des conditions de vente

CONDITIONS GENERALES DE VENTE

(Nos ventes sont soumises aux présentes conditions générales de vente applicables entre professionnels)

Commande et Prix : Toute commande passée auprès d'AFFID Systèmes implique l'acceptation des tarifs en vigueur ainsi que des Conditions Générales de Vente. La commande est considérée comme validée à réception du devis signé et du règlement partiel ou du montant total de la commande.

Les prix indiqués par AFFID Systèmes sont indicatifs et peuvent être modifiés sans préavis; les prix facturés sont ceux en vigueur au moment de la commande; les frais de port (pour le matériel) sont facturés en sus.

Livraison : En cas de retard de livraison, le client aura la possibilité d'annuler sa commande ou d'accepter un nouveau délai, sans qu'il puisse exiger une remise de prix ou le paiement de dommages intérêts.

Paiement : Dans le cas d'une commande, le paiement s'effectuera à la commande par chèque ou virement bancaire ou prélèvement SEPA ou en contre-remboursement sans escompte ni remise supplémentaire. L'achat d'un logiciel entraîne automatiquement une souscription à son contrat d'assistance et de mise à jour. Ce Contrat interviendra automatiquement 1 an plus tard. Les contrats de maintenance Logiciels sont annuels, payables à réception sans escompte ni remise, par chèque ou virement bancaire ou par prélèvement SEPA si celui-ci a été mis en place. L'article 3 de la loi 92/1442 du 31.12.1992 relative aux délais de paiement, prévoit que les pénalités doivent être calculées en cas de retard de paiement aux taux d'intérêt légal majoré de 1.5% au prorata du nombre de jours de retard par rapport à l'échéance de la facture.

Réserve de propriété : AFFID Systèmes conserve les droits, la propriété intellectuelle des logiciels, ainsi que toutes les prérogatives s'y attachants. Par le présent Contrat, AFFID Systèmes concède au Client un droit d'utilisation personnel, non exclusif et non transférable des logiciels.

Contrat annuel d'assistance et mise à jour : En tant qu'éditeur AFFID Systèmes maintient fonctionnellement ses produits en conformité avec les cahiers des charges imposés par le GIE SESAM Vitale. AFFID Systèmes propose donc pour chaque logiciel un contrat d'abonnement annuel non réductible incluant : la mise à disposition de la dernière version, l'assistance téléphonique pour la gestion des incidents et des questions ponctuelles sur l'utilisation, un outil de restructuration des données de la version antérieure au format de la dernière version. Dans ce contrat n'est pas inclus : l'assistance à l'installation ou la réinstallation de logiciel sur un matériel que ce soit sur un poste unique ou en réseau, ni la formation initiale à l'utilisation du produit. Ces interventions complémentaires s'effectuent sur rendez-vous et font l'objet d'une facturation spécifique sur la base du temps passé ou d'un forfait.

Renouvellement : Le contrat d'assistance et de mise à jour AFFID est annuel, non réductible, renouvelable par tacite reconduction à chaque date anniversaire. En cas de dénonciation du contrat, la résiliation doit nous parvenir 2 mois avant la date anniversaire.

Garantie - Matériels : outre la garantie légale contre vice caché résultant des articles 1641 et suivants du Code Civil, les produits ci-dessus bénéficient d'une garantie Affid (pour les logiciels Affid) ou d'une garantie constructeur (pour les matériels) En aucun cas, un produit ne peut être retourné à Affid sauf accord préalable. Ces garanties sont exclusives de toute autre garantie notamment de toute garantie de résultat quant à la satisfaction des besoins spécifiques du client.

Responsabilité : AFFID Systèmes n'est pas tenue responsable des mauvaises manipulations ou de l'utilisation non conforme de ses logiciels ou du matériel, ni des conséquences dommageables telles que la perte de données ou d'informations qui pourraient en résulter. AFFID Systèmes ne saurait pas davantage être responsable des problèmes liés à l'infrastructure informatique ou au réseau domestique du Client.

Attribution de juridiction : pour toutes les contestations relatives à l'exécution du contrat entre la société AFFID Systèmes et le client, le Tribunal de Commerce de Nanterre sera seul compétent.

Données personnelles : Les informations recueillies sur nos formulaires sont nécessaires aux traitements de vos commandes et au suivi de vos appels et demandes dans le cadre de nos contrats d'assistance. Elles sont utilisées par nos services commerciaux et techniques basés en France et ne seront pas transmises à des tiers sans votre accord explicite, conformément à la loi Informatique et Liberté et au RGPD. Elles peuvent également faire l'objet de traitements spécifiques et d'informations aux autorités compétentes dans le cadre des dispositions législatives et réglementaires en vigueur. Vous pouvez exercer votre droit d'accès aux données vous concernant et les faire rectifier en contactant notre service commercial : AFFID Systèmes - 28 quai Gallieni 92150 – Suresnes.

MANDAT DE PRELEVEMENT SEPA – RENOUELEMENT DE S CONTRATS ANNUELS LOGICIELS

L'abonnement aux contrats de maintenance des logiciels AFFID est renouvelé tacitement à chaque date anniversaire au tarif en vigueur. En cas d'arrêt d'utilisation d'un produit, vous devez nous en informer par courrier 3 mois avant l'échéance.

Pour faciliter la gestion de ces renouvellements, nous utilisons le règlement par mandat de prélèvement SEPA. C'est simple, pratique, sécurisé et totalement gratuit.

Il suffit de remplir et de nous retourner ce document accompagné de votre RIB. Il est collecté et archivé par AFFID, vous n'avez pas besoin d'envoyer de document à votre banque pour autoriser le prélèvement sur votre compte.

Remplir votre mandat de prélèvement SEPA

1. Renseignez les coordonnées du compte à débiter : nom, prénom et adresse.
2. Renseignez lisiblement vos informations bancaires : IBAN qui permet d'identifier votre compte et BIC qui permet d'identifier votre établissement bancaire.
3. Dater et signer votre mandat de prélèvement SEPA.

Dès la prise en compte de votre mandat de prélèvement SEPA, nous vous retournons votre Référence Unique de Mandat (RUM). Cette référence sera toujours mentionnée sur votre relevé de compte à la date du prélèvement.

Vous recevrez 15 jours avant l'échéance, la facture servant d'avis de prélèvement.

En cas d'arrêt d'utilisation d'un produit, vous devez nous en informer par courrier 2 mois avant l'échéance.

Référence unique du mandat (Zone réservée à AFFID)	MANDAT DE PRELEVEMENT SEPA		Affid <small>Systèmes</small>
CREANCIER : N° ICS : FR47ZZZ83849B AFFID Systèmes - 28 quai Gallieni 92150 - Suresnes			
<small>En signant ce formulaire de mandat, vous autorisez (A) la Société AFFID Systèmes à envoyer des instructions à votre banque pour débiter votre compte, et (B) votre banque à débiter votre compte conformément aux instructions de la Société AFFID Systèmes. Vous bénéficiez du droit d'être remboursé par votre banque selon les conditions décrites dans la convention que vous avez passée avec elle. Une demande de remboursement doit être présentée dans les 8 semaines suivant la date de débit de votre compte pour un prélèvement autorisé. Note : Vos droits concernant le présent mandat sont expliqués dans un document que vous pouvez obtenir auprès de votre banque.</small>			
Compte à débiter : <i>(Veuillez compléter les champs)</i>			
Nom / Prénoms		
Adresse		
Code Postal / Ville	<input type="text"/>		Pays :
Coordonnées du compte			
IBAN	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>
<small>Numéro d'identification international du compte bancaire – IBAN (International Bank Account Number)</small>			
BIC	<input type="text"/>		
<small>Code international d'identification de votre banque - BIC (Bank Identifier Code)</small>			
Type de Paiement :	<u>Paiement récurrent / répétitif</u> <input checked="" type="checkbox"/>	Applicable à l'ensemble des contrats AFFID	<input checked="" type="checkbox"/>
Signé à :	Le :	<input type="text"/>
Lieu			J J M M A A A A
Signature	<input type="text"/>		
A retourner complété et signé accompagné de votre RIB à : AFFID Systèmes - 28 quai Gallieni 92150 - Suresnes			

Les informations contenues dans le présent mandat, qui doit être complété, sont destinées à n'être utilisées par le créancier que pour la gestion de sa relation avec son client. Elles pourront donner lieu à l'exercice, par ce dernier, de ses droits d'oppositions, d'accès et de rectification tels que prévus aux articles 38 et suivants de la loi n°78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés.